

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLANNING DU JEUDI 31 MAI 2018

I- Pour commencer, Philippe Hidrot, adjoint en charge de la vie associative fait un rappel sur l'utilisation des salles :

- L'utilisation de la salle des associations entraîne des stationnements gênants sur le parking. Veillez à ne pas garer les véhicules en dehors des places matérialisées et à ne surtout pas stationner en double file ou derrière les véhicules du personnel de la mairie. Un parking situé en haut de la rue de l'école publique est à votre disposition et est souvent vide. N'hésitez pas à l'utiliser. **En cas d'urgence, nous devons tous pouvoir partir sans délai. Merci de votre compréhension.**
- Vérifier une fois par mois le courrier reçu par l'association à la mairie (en appelant ou en passant à l'accueil). Aucun courrier ne fera l'objet d'un suivi à domicile.
- Pensez à bien récupérer les vêtements de vos licenciés ou des élèves.

II- Salle de sports

Suite à l'incendie de la salle de sports, celle-ci est rendue inutilisable. Pour le moment, la mairie ne peut indiquer de date de réouverture. **La reprise d'une activité normale au cours du 2nd semestre 2018 est compromise.** Une contre-expertise va avoir lieu courant juin. Fin juin / début juillet, la mairie devrait pouvoir donner des informations plus précises. Totalement enfumée, la moquette de salle de sports est inutilisable. Maeva indique que de **la moquette peut être récupérée gratuitement à la cité des congrès ou à la Beaujoire après les salons.**

III- Planning 2018-2019 : demandes des utilisateurs. (voir plannings joints)

POUR TOUT CHANGEMENT EN COURS D'ANNEE merci d'en faire la demande ou d'en informer la mairie le plus tôt possible : mairie@port-saint-pere.fr / danielle.arnaudeau@port-saint-pere.fr

IV- Questions diverses :

- **Des conventions vont être préparées** par la mairie pour l'utilisation des salles municipales. A ce titre, la liste du bureau et des bénévoles ainsi que l'attestation d'assurance a été demandée à chaque association. **Pensez à déposer vos documents en mairie.**
- Les différents plannings (tennis de table, foot, multimédia...) seront donnés par les associations en septembre.
- L'utilisation des salles a fait l'objet de plusieurs « couacs » cette année. **La mairie veillera à redoubler de vigilance lors des réservations.**

VI – Dates à retenir :

- Fête des écoles : Vendredi 1^{er} juin pour les Hirondelles et Dimanche 10 juin pour l'Alliance
- Le forum des associations est prévu pour le samedi 8 septembre.
- Vide jardin : 31/03/2019

Le présent compte-rendu ainsi que les propositions de planning seront envoyés à toutes les personnes présentes, à toutes les personnes convoquées pour vérification et validation, au Maire et au personnel pour information.

PLANNING DES SALLES DE PORT ST PERE 2018-2019

SALLES	COLOMBE	Salle 1 – Mairie (avec point d'eau)	Salle 2 – Mairie (sans point d'eau)
JOURS			
Lundi	Lundi matin réservé au ménage		Ecole publique 9h – 12h
	Midi : cantine Anim'action aide aux devoirs 15h30 – 17h30 Gym 18h30 – 21h45		Port Vannerie 14h -18h Les Ateliers de Retz (AC) 19h30 - 22h30
Mardi	Ecole publique 9h – 11h45		Ecole publique 9h – 12h
	Midi : cantine Ecole publique 14h _ 16h Retour musical 17h – 19h		Pep's danse 16h30 - 22h00
Mercredi	Ecole publique 9h – 12h Dances de salon 19h30 – 22h30		Atelier aquarelle 9h -12h
Jeudi	Ecole privée 9h – 11h45		Ecole publique 8h30 – 12h
	Midi : cantine Gym douce 14h15 - 15h30 Gym 18h30 - 19h45 Pep's danse 20h30 - 21h30		Atelier aquarelle 13h30 - 16h30 Pep's danse 17h00 – 20h15 Retz'Cital 20h30 - 22h30
Vendredi	Midi : cantine		Ecole publique 9h – 12h
	Réservé au ménage avant location du week-end		Port Vannerie 14h - 18h Les Ateliers de Retz (AC) 19h30 - 22h30

PLANNING SALLE MULTIMEDIA - SAISON 2018-2019

JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HEURES							
De 9H à 10H				ECOLE PUBLIQUE ECOLE PRIVEE *			
De 10H à 11H							
De 11H à 12H							LUDOTHEQUE Animation 10h 13h
De 12H à 13H							
De 13H à 14H							
De 14 H à 15 H		Atelier retouches photos		Atelier informatique			
De 15H à 16H			Anim'action 14h 16h		Anim'action 14h 16h	LUDOTHEQUE Animation 15h 18h30	
De 16H à 17H			REUNIONS Inventaires / Ludothèque				
De 17H à 18H			Anim'action 15h - 18h				
De 18H à 19H							
De 19H à 20H							

* en alternance 1 semaine sur 2

PLANNING D'UTILISATION CONJOINTE DES TERRAINS, VESTIAIRES, BARS, SALLE DE LA RIVIERE
ANNEE 2018-2019

Terrain engazonné praticable :

Jour / équipement	Terrain engazonné	Terrain Stabilisé	Vestiaires foot	Bar des vestiaires foot	Bar en bois	Salle de la Rivière
Mercredi						Fléchettes 18h - 22h
Vendredi (selon dates communiquées)						Fléchettes 19h30 - 23h* sauf dérogation
Samedi		Acheneau boules		Acheneau boules		

Terrain engazonné impraticable :

Jour / équipement	Terrain engazonné	Terrain Stabilisé	Vestiaires foot	Bar des vestiaires foot	Bar en bois	Salle de la Rivière
Mercredi						Fléchettes 18h - 22h
Vendredi (selon dates communiquées)						Fléchettes 19h30 - 23h* sauf dérogation
Samedi	IMPRATICABLE	Acheneau boules		Acheneau boules	IMPRATICABLE	